

Talla Mbengue

CRISE ENVIRONNEMENTALE ET ÉDUCATION, LEÇONS APPRISES DES ENSEIGNEMENTS DE L'ISLAM

Résumé

Aujourd'hui, du fait de l'activité incontrôlée et irresponsable de l'homme, nous assistons à la dégradation accélérée de la nature, de la biodiversité et du système écologique. Aussi, des initiatives tous azimuts sont-elles préconisées pour inverser la tendance. Dans le présent papier il nous a paru important d'explicitier tout le profit qu'il est possible de tirer des enseignements de l'Islam sur la question.

Mots clés : Islam, éducation islamique, Environnement, éducation environnementale, développement durable.

Abstract

Today, due to the uncontrolled and irresponsible activity of man, we are witnessing the accelerated degradation of nature, biodiversity and the ecological system. Therefore, all-out initiatives are recommended to reverse the trend. This paper will attempt to show to what extent mankind can capitalize on the teachings of Islam to deal with this issue.

Key words: Islam - Islamic education – Education in environmental issues - Sustainable development

« L'homme est un missionnaire sur terre comme représentant, donc il a, d'une part, la responsabilité de la développer, et, d'autre part, la responsabilité de rendre compte à tout manquement. Le Musulman est chargé de protéger et de respecter l'environnement dans le sens le plus large... »

(Art. 1 de la déclaration Islamique pour le développement durable,

ISESCO, 12 juin 2002).

Introduction

L'intérêt porté à l'environnement ainsi qu'aux dangers qui peuvent en résulter ne date pas d'aujourd'hui. Il n'est également pas l'apanage des sociétés occidentales. Un survol de l'histoire d'anciennes civilisations suffit pour le démontrer.

En Grèce antique ont été exhumés des textes juridico-religieux interdisant l'utilisation abusive des forêts en raison d'une forte probabilité de pollution des eaux potables, des ruisseaux et des fleuves. Aristote, le célèbre philosophe de ladite civilisation en arriva même à proposer l'obligation de réparation pour celui qui y provoquerait volontairement la dégradation de la nature, la pollution d'un puits par exemple (M. Bakir, 2018). Le cas échéant, l'auteur d'un tel acte « doit être chargé de nettoyer le puits et dédommager les victimes » (*Id*, p. 10). Dans les anciennes civilisations d'Égypte et d'Iraq, poursuit-il, se retrouvent les mêmes préoccupations invitant les humains à avoir des relations clémentes avec la nature et avec les autres espèces. En Afrique de l'ouest, citons la charte du Mandé, qui remonterait au 12^{ème} ou 13^{ème} siècle, sous le règne de Soundiata Keïta. L'article 40 dudit règlement est sans équivoque : « la brousse est notre bien le plus précieux, chacun se doit de la protéger et de la préserver pour le bonheur de tous ». L'Article 41 de renchérit : « avant de mettre le feu à la brousse, ne regardez pas à terre, levez la tête en direction de la cime des arbres ».

Du fait de l'activité incontrôlée et parfois irresponsable de l'homme, nous assistons aujourd'hui à la dégradation accélérée de la nature, de la biodiversité et du système écologique. Selon Dahrouj les statistiques en la matière « prédisent une catastrophe inéluctable pour le globe terrestre et la vie de l'homme sur terre ». (A. Dahrouj, 2012, p. 23). Le processus de désertification semble tout aussi alarmant : « plus d'un milliard

d'hectares de terres cultivables transformées, par le fait de l'homme, en désert ou quasi désert...» (*Id*, p. 26). S'y ajoutent d'anciennes terres agricoles envahies par l'expansion démographique.

Du coup, découlant de la crise environnementale actuelle, l'intérêt porté aux aspects éducatifs de cette question s'est décuplé. En attestent les multiples études, conférences, rencontres et colloques qui ont fini d'en faire une problématique actuelle de portée internationale¹, focalisation vraisemblablement en lien avec le développement civilisationnel enclenché au 18^{ème} siècle et qui s'est amplifié tout au long du 20^{ème} siècle.

1. Problématique

Le développement scientifique et les progrès techniques ont certes participé à l'amélioration des conditions de vie de l'homme sur terre. Pour un grand nombre de chercheurs dont Touhamy Bakir, les conséquences n'en restent pas moins coûteuses.

« une explosion démographique et une exploitation abusive des ressources naturelles, probablement du fait d'un capitalisme sauvage faisant fi des dangers sur la nature. Mines, pétrole, gaz et produits chimiques ont fini de provoquer une pollution généralisée de l'air, des sols, des eaux des fleuves, des océans...etc » (T. Bakir, 2018 : 12).

Dans la même étude écologique, il présente la situation contemporaine ainsi qu'il suit :

« problèmes d'énergie et de nourriture de plus en plus préoccupants; développement, voire explosion démographique sans précédent ; pollution généralisée affectant l'air, les eaux et les sols ; réchauffement climatique et corrosion de la couche d'ozone ; désertification, sécheresse, tarissement des eaux potables ; propagation de nouvelles maladies et épidémies

¹ Citons à titre d'exemple : la conférence au sommet sur l'environnement humain, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, à Stockholm, Suède 1972 ; la conférence au sommet bis, à Rio de Janeiro, Brésil, juin 1992 ; celle de Johannesburg, Afrique du Sud 2002 ; la Cop 21 sur les changements climatiques, Paris, France, du 30 nov. au 11 décembre 2015 ; la Cop 22 sur le changement climatique, Marrakech, Maroc du 7 au 18 Novembre 2016 ; la Cop 25 sur les changements climatiques, Madrid, Espagne du 2 au 14 décembre 2019.

incurables, probablement dues à la pollution et aux aliments artificiels » (*Id*, p. 115).

Pour inverser ce cycle vicieux, plusieurs propositions et recommandations ont été avancées ; entre autres, l'adoption coordonnée d'un « pacte moral universel » à articuler autour de théories et stratégies à même de développer une conscience environnementale².

En considération de cette situation et de la longue histoire entre les êtres humains et leur environnement, nous a paru opportun d'interroger la civilisation islamique réputée avoir une vision systémique de la vie terrestre. Qu'en est-il réellement de l'approche islamique concernant la question environnementale ? Ladite religion ouvre-t-elle une perspective face à la crise environnementale ?

Comme préalable à la présentation-discussion des réponses à ce questionnement, s'impose l'élucidation des concepts d'environnement d'éducation environnementale, mais aussi la clarification de l'approche méthodologique mise en oeuvre.

2. Elucidation des concepts d'environnement et d'éducation environnementale

Dans la présente réflexion, le champ délimitant l'**environnement** est à comprendre comme « l'ensemble des éléments (biotiques ou abiotiques) qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins » (R. A Hamd & M. Al Sabrini, 1979 :184) ou alors

« l'ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines » (Le grand Robert de la Langue française, 2001).

L'éducation relative à l'environnement, à considérer comme un processus permettant de développer les compétences et les attitudes nécessaires pour

² Reconnaître la nécessité pressante de vulgariser l'éducation environnementale ; élargir la notion d'environnement pour qu'elle prenne en charge, en plus de sa dimension écologique, les domaines social, économique, politique, culturel, moral et esthétique. S'avère également nécessaire l'adaptation de l'éducation environnementale à l'objectif développement durable ciblé (M. Khoudr 2009)

« comprendre et apprécier les relations entre les personnes, leur culture et leurs contextes biologiques et physiques ». C'est dire qu'elle implique également « une démarche décisionnelle et d'autoformations du comportement par rapport à la qualité environnementale » (Ibid).

De cette conception découlent les objectifs ci-après:

« La capacitation de l'homme pour qu'il comprenne les caractéristiques complexes de la nature, compte tenu des relations mutuelles et permanentes entre les différentes composantes, biologique, physique, social, culturel, et le doter des notions et des moyens qui lui permettront de mieux comprendre et expliquer les relations de complémentarité et de solidarité qui lient, dans le temps et dans l'espace, ces différentes composantes. Et tout cela permettra de baliser la voie pour une utilisation plus rationnelle et plus judicieuse des ressources naturelles, afin de répondre aux besoins matériels et moraux de l'homme, actuellement, dans l'avenir et pour les générations futures » (R. Al Hamd & M. Al Sabrini, *Id*, p. 182).

Il nous semble important d'ajouter que l'éducation environnementale en islam a comme finalité de faire comprendre aux membres de la société la philosophie environnementale de ladite religion, sa vision de l'homme et de la nature, le sens de leur existence et les rapports à établir entre ces deux pôles de la création. Sous ce rapport, les objectifs ci-après en sont les éléments constitutifs : s'approprier les valeurs, les principes, les lois et règles édictées par l'Islam concernant la nature ; s'approprier les démarches convenables à adopter pour se servir de la nature, conformément aux objectifs de la création de l'homme et sa mission de représentant d'Allah sur la terre.

En découlent un certain nombre d'étapes dont : (i) la conscientisation et la sensibilisation de l'homme sur ses responsabilités par rapport à son environnement. Il répondra de ses actes devant son Créateur ; (ii) la diffusion d'une culture de protection de l'environnement et de sa biodiversité, le droit d'exploitation de la nature conféré à l'homme ne l'autorisant pas à une utilisation abusive ou démesurée ; (iii) le développement des valeurs environnementales chez l'individu pour qu'il prenne conscience que la protection de la nature constitue un facteur fondamental pour sa survie sur la terre ; (iv) la formulation de

propositions et d'orientations, théoriques et pratiques, pour trouver des solutions aux défis environnementaux, conformément aux enseignements de l'Islam.

3. Sources et approche méthodologique

Dans cette recherche, nous ont servi les enseignements tirés du Coran et de la Sunna, références majeures et incontournables pour toute réflexion sur l'Islam face aux problématiques contemporaines. Ont aussi été consultés certains ouvrages et écrits sur la question, notamment les jurisprudences des juristes et intellectuels musulmans aptes à décortiquer les valeurs, règles et lois émanant des deux saintes sources précitées. En résumé, l'analyse documentaire et bibliographique constitue l'épine dorsale du présent article. Les opportunités qu'offre le Web ont également été exploitées, élargissant ainsi notre champ d'analyse et d'interprétation.

4. Présentation des résultats

Ici, nous présentons et discutons les grandes lignes de la vision environnementale de l'Islam et donc, des leçons à en tirer pour des relations apaisées entre l'homme et les autres créatures de son environnement.

4.1. Le Saint Coran, indications pour une interaction positive entre l'homme et la nature

L'homme, « représentant d'Allah sur terre », est constamment interpellé sur la relation qu'il entretient avec son milieu. De même, lui sont en permanence rappelées la perfection, la beauté et l'harmonie de la nature qu'habitent d'autres créatures adoratrices du même Créateur. Il enjoint aux êtres humains de considérer les éléments naturels, principales sources de vie, comme un vaste domaine d'apprentissage. Aussi leur est-il formellement interdit toute corruption sur terre.

Dans le Saint Coran est bien souligné que la création et la royauté appartiennent exclusivement à Allah (SWT) ; que l'homme, la nature et tous les êtres sont Ses créatures, Lui, le Miséricordieux.

(وهو الذي خلق السماوات والأرض بالحق))

« ...Lui qui a créé les cieux et la terre, en toute vérité » (Coran 6 : 73).

"*13 (نلكم الله ربكم له الملك)* « Tel est Allah, votre Seigneur, à Lui appartient la royauté... » (Ibid : 35) :

13). Et c'est bien Lui, Le Possesseur réel de l'univers. Toute autre prétention n'est à considérer que comme une tentative d'usurpation ou de violation de l'ordre établi.

La beauté, l'harmonie et la perfection se révèlent les principales caractéristiques qui prédominent. Personne ne peut y déceler un défaut, un manquement, ni une disproportion. Allah dit :

(الذي أحسن كل شيء خلقه) "السجدة 7" (لقد خلقنا الإنسان في أحسن تقويم) "التين 4" (الذي خلق سبع سماوات طباقا ما ترى في خلق الرحمن من تفاوت، فارجع البصر هل ترى من فطور) "المالك 3"

« Le Miséricordieux, qui a bien fait tout ce qu'Il a créé » (Coran 32 : 7) ; « Nous avons certes créé l'homme dans la forme la plus parfaite ». (Coran 95 : 4) ; « Celui qui a créé sept cieux superposés sans que tu voies de disproportion en la création du Tout Miséricordieux » (Coran 67 :3).

En conséquence, toute tentative de déceler un défaut dans la nature ou les créatures, d'où qu'elle vienne, relève de l'ignorance et de la pure calomnie. Toute manœuvre humaine prétendant « corriger » ce qui émane du Seigneur sera non seulement vouée à l'échec, mais engendrerait aussi des conséquences désastreuses sur l'homme et sur la vie sur terre.

Dès lors un questionnement s'impose. La situation actuelle ne découlerait-elle pas du non-respect par les humains des limites établies par le Créateur ? Question, somme toute légitime qui laisse à penser qu'il revient à l'homme, créature honorée, d'en tirer les conséquences et parallèlement d'assumer son statut de responsable de la préservation de son milieu de vie, au risque de le voir se dégrader.

L'homme, dans la vision philosophique de l'Islam, est une créature honorée : (ولقد كرّمنا بني آدم وحملناهم في البر والبحر) : « Certes, Nous avons honoré les fils d'Adam. Nous les avons transportés sur terre et sur mer, ... » (Coran 17 : 70), Dieu l'a créé et l'a envoyé sur terre pour qu'il Le représente : (إني جاعل في) « Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges في الأرض خليفة) "30" (Coran 2 :30). Et cette fonction de représentant a certes des finalités et des objectifs, dont l'adoration d'Allah : (وما خلقت الجن والإنس إلا ليعبدون) « Je n'ai créé les Djinns et les hommes que pour qu'ils m'adorent » (Coran 51 : 56) ; Développer la Terre : « هو أنشأكم من الأرض واستعمركم فيها) "61" (De la terre, Il vous a créés, et Il vous l'a fait peupler (et exploiter). (Coran 11 : 61) ; Y vivre conformément aux recommandations divines : يا

(داوود إنا جعلناك خليفة في الأرض فاحكم بين الناس بالحق) « Ô David, Nous avons fait de toi un calife sur la terre. Juge donc en toute équité parmi les gens et ne suit pas les passions » (Coran 38 : 26) ; Accomplir de bons actes : (الذي خلق الموت والحياة ليبلوكم أيكم أحسن عملا) « Celui qui a créé la mort et la vie afin de vous éprouver (et de savoir) qui de vous est le meilleur en œuvre ». (Coran 67 : 2)

Selon donc les indications coraniques, l'univers étant mis à sa disposition, il revient à l'homme de préserver la biodiversité de la nature, vaste domaine d'apprentissage et d'adoration du Créateur. Sont également sous sa responsabilité, la terre, l'eau, l'air, principales sources de vie de toutes les créatures. Il devra en répondre devant Allah SWT.

Pour que l'homme joue pleinement son statut de représentant de son Seigneur sur la terre, Dieu a mis à sa disposition tout ce qui se trouve dans cet univers : (ألم تروا أن الله سخر لكم ما في السماوات وما في الأرض وأسبغ عليكم نعمه) « Ne voyez-vous pas qu'Allah vous a assujetti ce qui est dans les cieux et sur la terre ? Et Il vous a comblés de Ses bienfaits apparents et cachés ». (Coran 31 : 20)

Assujettir ici signifie qu'Allah SWT a mis à la disposition de l'homme beaucoup de ses créatures pour qu'il les utilise afin de subvenir à ses besoins alimentaires, vestimentaires, de déplacement, de travail ou d'ornements et de parures. Toutefois, celui-ci, l'homme s'entend, se doit de prendre conscience que cette mise à disposition est bien orientée pour répondre aux objectifs pour lesquels Allah SWT l'a choisi comme son vicaire sur la terre. En conséquence, il devrait se donner comme viatique l'adoration de son Créateur, la préservation de l'environnement, l'accomplissement de bonnes œuvres, avec comme feuille de route le respect des règles de conduite édictées par la Shari'a, le Halal, le Haram, le besoin, le cas de force majeure, l'équilibre, l'abstention au gaspillage, etc. Il ne peut disposer à sa guise de son milieu environnant, même pas de son propre corps. Ce serait un manquement aux injonctions du Maître de l'univers ; désobéissance susceptible d'être sanctionnée ici-bas et/ou dans l'au-delà.

4.1.1. La nature est habitée par des créatures qui adorent leur Seigneur

Les animaux et les autres créatures, selon les termes du Saint Coran, constituent des communautés comme celle de l'homme. Des communautés ayant leur propre langage, leur propre système social,

leur propre acte de dévotion. Allah dit : (ألم تروا أن الله سخر لكم ما في السماوات وما في الأرض وأصبح عليكم نعمه) « N'as-tu pas vu que c'est devant Allah que se prosternent tous ceux qui sont dans les cieux et tous ceux qui sont sur la terre, le soleil, la lune, les étoiles, les montagnes, les arbres, les animaux, ainsi que beaucoup de gens » (Coran 22 : 18)

Les animaux sont considérés comme une communauté semblable à celle de l'homme, tout en étant à son service ; ce qui implique des lois et règles équitables organisant leurs relations. Il en sera de même avec toute autre composante de la création.

En somme, dans le Saint Coran, dans la Sunna du Prophète (PSL) et dans les écrits des jurisconsultes musulmans, nous trouvons des dispositions très précises réglementant le rapport de l'homme avec tout être vivant, voire tout élément de l'univers.

Le Coran a bien pris en charge dans ses citations les différentes créatures, telles que les anges, les Djinns, les différents animaux et espèces végétales, en plus des minéraux, par exemple, l'or, l'argent, le fer, les montagnes, les médicaments, la mer, le désert, les étoiles, la terre, les cieux, l'eau, l'air, etc.

Nous constatons aussi des sourates du Saint Coran portant des noms d'animaux : la vache, le bétail, l'abeille, l'araignée, etc. Cela n'est aucunement anodin et semble plutôt témoigner de l'impérieuse nécessité pour l'homme de se conformer à ses engagements de respect des autres créatures. Les règles divines lui rappellent constamment que cela relève de sa responsabilité : (إنا عرضنا الأمانة على السماوات والأرض والجبال فأبين أن يحملنها وأشفقن منها وحملها الإنسان إنه كان ظلوما جهولا) « Nous avons proposé aux cieux, à la terre et aux montagnes la responsabilité de porter les charges, de faire le bien et d'éviter le mal. Ils ont refusé de la porter et en ont eu peur, alors que l'homme s'en est chargé ; car il est très injuste et très ignorant ». (Coran 33 : 72)

4.1.2. La nature, source de vie et un vaste domaine d'apprentissage pour l'homme

Le rapport de l'homme avec la nature et les autres créatures ne se limite pas seulement aux aspects utilitaires cités plus haut, la nourriture, la boisson, la monture, le médicament, etc, mais il constitue des moyens d'apprentissage et de développement intellectuel ; dès sa création jusqu'à maintenant l'homme apprend toujours de la nature ; le Coran nous renseigne de la situation du fils d'Adam qui avait tué son frère :

« Puis Allah envoya un corbeau qui se mit à gratter la terre pour lui montrer comment ensevelir le cadavre de son frère » (Coran 5 : 31). Comme il a utilisé, dans ses différentes expérimentations médicales, pédagogiques sociales, les animaux pour transformer qualitativement sa vie et son environnement immédiat et lointain. La nature est réellement une page ouverte pour l'homme afin de méditer et de mieux se connaître (سنريهم) (Nous leur montrerons Nos signes dans l'univers et en eux-mêmes, jusqu'à ce qu'il leur devienne évident que c'est cela (le Coran), la vérité ». (Coran 41 : 53)

Dans le Coran est constamment rappelée l'importance de la terre, du sol, de l'eau et de l'air, aussi bien pour l'être humain que pour toute autre créature divine. Leur mode de reproduction et d'alimentation en dépend ; ce qu'illustre à merveille la pollinisation des plantes, quel qu'en soit le vecteur. Le Coran est explicite concernant ledit processus : « Parmi ses signes : Il vous a créés de terre, puis, vous voilà des hommes qui se dispersent dans le monde » (Coran 30 : 20) ; (فلينظر الإنسان إلى طعامه، أنا صببنا الماء صباء، ثم شققنا ; (Coran 80 : 24-27) « Que l'homme considère donc sa nourriture ; c'est Nous qui versons l'eau abondante. Puis Nous fendons la terre par fissures et y faisons pousser grains, vignobles et légumes, oliviers et palmiers, jardins touffus, fruits et herbages pour votre jouissance, vous et vos bestiaux. » (Coran 80 : 24-27)

En plus des leçons apprises du Coran, la tradition prophétique (Sunna), riche d'enseignements incitant à la préservation de l'environnement, se révèle un précieux support d'éducation environnementale.

4.2. La Sunnah, source d'inspiration et boussole

Comme indiqué dans le chapitre précédent, le Coran met les hommes devant leur responsabilité, avec des termes précis, pour qu'ils suivent ses orientations et consignes divines. C'est le prix à payer s'ils veulent réussir dans la vie. Allah dit dans le Saint Coran : (فَلْأَطِيعُوا اللَّهَ وَأَطِيعُوا) Dis- leur : « Obéissez à Allah et à son Messager. » S'ils se détournent, le Messager assumera sa charge, à eux d'assumer la leur ; s'ils lui obéissent , ils seront sur la bonne voie. » (Coran 24 : 54)

Et le Prophète (PSL) de déclarer : (أَلَا إِنِّي أُوتِيْتُ الْقُرْآنَ وَمِثْلَهُ مَعَهُ) “Dieu m'a donné le Coran et son équivalent en plus, c'est à dire la Sunna”

Il est question à ce niveau des comportements orientations et recommandations du Prophète Mouhammad (PSL), concernant la vie de l'homme sur la terre et ses relations avec le milieu (social, naturel, physique... Le Messenger de l'islam (PSL) invite l'homme à veiller scrupuleusement à la propreté morale et physique, et à ne délaissier aucun aspect (vêtements, habitat, alimentation, environnement). Le prophète d'insister : "تنظفوا بكل ما استطعتم، فإن الله تعالى بنى الإسلام على النظافة، « Nettoyez autant que vous le pouvez, car Dieu a construit l'Islam sur la propreté, et n'entrera au Paradis que celui qui est vraiment propre » (M. Rayshahry, 2001, p. 335).

"اتقوا الملاعن الثلاثة: البراز في الماء، وقارعة الطريق، والظل"; « Craignez les trois malédictions : abandonner des souillures dans les sources d'eau des gens, leur voie ou leur ombre » (*Id* , p. 360)

4.2.1. Des rapports entre l'homme et le milieu social

"إياكم والجلوس في الطرقات، فقالوا: يا رسول الله، ما لنا من مجالسنا بد، نتحدث فيها. فقال رسول الله صلى الله عليه وسلم: فإذا أبيتم إلا المجلس، فأعطوا الطريق حقه، فقالوا وما حق الطريق يا رسول الله؟ قال: غض البصر، وكف الأذى، ورد السلام، والأمر بالمعروف والنهي عن المنكر" Ne vous asseyez pas dans la rue. Ils ont dit : Ô Messenger d'Allah, nous ne pouvons pas faire autrement, c'est notre lieu de conversation. Alors, dit le Messenger d'Allah (PSL) : Si vous refusez le Conseil, rendez donc le droit du chemin. Ils ont dit : Quel est le droit du chemin, ô Messenger de Dieu (PSL) ? Il a dit : fermer les yeux, cesser de nuire, rendre le salut, ordonner le bien et interdire le mal. » (Sahih Al Boukary :190/7). Le comportement de l'homme dans son milieu est fortement encadré tout comme le type de relations qu'il devrait entretenir avec le monde animal et végétal.

4.2.2. Des rapports de l'homme avec le monde animal et végétal

Le prophète donne des orientations et des recommandations très précises sur les rapports que tout homme, notamment ceux qui ont cru doivent entretenir avec les animaux, qu'ils soient domestiques ou sauvages.

En attestent les témoignages qui suivent : "الدابة على صاحبها ست خصال: ولا يُحملها ما لا يعلفها إذا نزل، ويعرض عليها الماء إذا مر به، ولا يضربها إلا على حق، ولا يُحملها ما لا يعلفها إذا نزل، ولا يكلفها من السير إلا طاقتها، ولا يقف عليها فواقاً".

Le Messenger de Dieu (PSL) déclare : "L'animal a six droits sur son propriétaire : qu'il le nourrit s'il descend et lui offre de l'eau s'il passe devant une source d'eau, et ne le frappe à tort, et ne fait pas porter des charges qui dépassent sa force, ne le fait parcourir des distances insupportables et

ne te tient pas debout sur son dos pour te vanter » (*Id*, 35/64) *من قتل* "قتلني عبثا ولم يقتلني لمنفعة"! عصفورا عبثا عَجَّ إلى الله يوم القيامة، يقول: يا رب إن فلانا « Quiconque tue un oiseau sans raison, celui-ci invoquera Dieu, le Majestueux, le Jour de la Résurrection, en disant : O Seigneur, tel ou telle m'a tué en vain et ne m'a pas tué pour une raison valable » (Al Nissai, 2016, p. 67).

Pour son attachement à la terre mère dont il est le principal bénéficiaire, le Prophète (PSL) invite l'homme au respect scrupuleux d'un certain nombre de consignes. En témoignent plusieurs hadiths :

"ما من مسلم يغرس غرسا، أو يزرع زرعاً، فيأكل منه طير، أو إنسان، أو بهيمة، إلا كان له" *« Toutes les fois qu'un musulman plante un arbre et qu'un être humain, une bête ou un oiseau en mangent, il se voit inscrire autant d'aumônes jusqu'au jour de la Résurrection »* (Sahih Muslim, 135/19) ; *"إذا قامت الساعة وبيد أحدكم فسيلة، فإن استطاع أن يغرسها قبل قيام الساعة فليفعل، وأجره"* *« Si la fin du monde te surprend, alors que tu as dans ta main une plante, il faut la planter avant de mourir, Allah te récompensera de cet acte »* (I. Ahmad, 2015, p.165).

Même au temps des guerres contre l'ennemi, le prophète interdit formellement la violation des droits de l'homme, les droits des animaux, voire les droits de l'environnement. Il dit : *"... ولا تُحرقوا النخل، ولا تغرقوه بالماء، ولا تقطعوا شجرة مثمرة، ولا تحرقوا زرعاً، لأنكم لا تدرون لعلكم ... ne brûlez jamais les dattiers, ne les inondez d'eau, ne coupez pas les arbres fruitiers, ne brûlez pas aussi la végétation... ne tuez pas des animaux, sauf si vous en avez besoin pour manger »* (Al Kafi, 2002, p. 5).

4.3. La jurisprudence (Al Fiqh), élément de clarification de la loi islamique

La jurisprudence (Al Fiqh) se donne comme objet *« [...] la connaissance qui vise à comprendre et dériver les dispositions de la loi islamique de sa preuve détaillée dans le Saint Coran et de la Sunna du Prophète dans tous les aspects de la vie du musulman »* (M. Charawy, 1990, p. 5).

La jurisprudence musulmane a bien encadré tous les actes de l'homme, déterminant ses devoirs et droits, ses relations avec Allah SWT, avec ses semblables (individuellement ou en groupe) et avec son environnement naturel. Un encadrement qui permet à l'homme de vivre en paix avec tout le monde, d'exploiter les richesses de

l'environnement, conformément aux recommandations du Coran et de la Sunna.

Considérant les éléments abordés dans le précédent, il ressort que l'Islam a instauré une méthodologie complète et adaptée pour la protection de la biodiversité naturelle, les animaux et les végétaux notamment, pour qu'en toutes circonstances, elle reste une source intarissable de stabilité et de bonheur pour l'humanité toute entière. Et pour que cela se réalise ladite religion a adopté une démarche originale qui consiste à élever la protection de la nature au rang des actes de dévotion tels que la foi en Dieu, au jugement dernier, l'accomplissement de la prière, du jeûne, de la Zakat et du le Pèlerinage ..., Respecter correctement tout cela éloignerait l'homme des péchés et des mauvaises attitudes vis-à-vis de la nature. Allah dit : (يا أيها الذين آمنوا : كونوا قوامين لله شهداء بالقسط ولا يجرمنكم شنآن قوم على ألا تعدلوا اعدلوا هو أقرب للتقوى، « اتقوا الله إن الله خبير بما تعملون ») (dans vos devoirs) envers Allah et soyez des témoins équitables. Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injuste. Pratiquez l'équité, cela est plus proche de la piété. Et craignez Allah. Car Allah est certes Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. » (Coran 5 : 8)

4.4. En route vers un cadrage de l'éducation environnementale, leçons appries

Toute transgression de l'ordre naturel établi ou violation des normes de bienséance influencerait négativement sur la vie et l'existence de l'homme et sur celle autres créatures sur la terre. Dès lors, la protection de la biodiversité et de l'écosystème de tous les dangers environnementaux reste cruciale et nécessaire. Est donc formellement exclu tout comportement susceptible de corrompre la terre, qu'il soit d'ordre physique ou moral : agression/destruction, tueries, pollution, gaspillage, exploitation abusives des ressources, désobéissance au Créateur ; transgression des interdits ou des recommandations d'Allah. Manger et boire de ce qu'Allah vous accorde, sans causer de de trouble ni de désordre, tel doit être le fil conducteur des hommes. S'y ajoute qu'ils doivent impérativement éviter la corruption de la terre, ce qui est mieux pour eux, croyants ou non.

Donc, l'utilisation de la nature et la jouissance de ses différentes composantes, doivent se faire tout en respectant les valeurs de juste milieu, d'équilibre et de la nécessité, en évitant toute forme d'injustice, de corruption ou de transgression. Aussi, est-il que la corruption est

apparue à cause de ce que les gens ont accompli de leurs propres mains passant outre la mise en demeure divine.

L'espoir leur est cependant permis sous réserve qu'ils reviennent sur le sentier tracé par Allah SWT.

Avoir à l'esprit que toutes les créatures d'Allah SWT dans cet univers le sont pour qu'elles se complètent harmonieusement et se rendent service mutuellement. Sous ce rapport, pour l'islam, l'éducation environnementale est à envisager comme une action permanemment renouvelable avec un modèle de vie paisible et équitable, conforme aux aspirations naturelles de toute créature.

Une telle approche, prônée également par les orientations tirées des Hadiths du Prophète (PSL), garantirait un développement durable. En plus, le droit musulman (Fiqh) et ses règles fondatrices constituent une source intéressante pour élaborer des orientations environnementales au service des systèmes éducatifs et juridiques.

Pour toutes ces raisons, il revient aux concepteurs de curricula de revisiter les références et études environnementales islamiques authentiques et de les mettre à la disposition des décideurs nationaux et internationaux.

Conclusion

Retenons que du point de vue de l'Islam, le vrai maître de cet univers et de ses habitants est réellement Allah SWT ; l'homme n'est qu'un représentant chargé de développer et d'exploiter équitablement les ressources naturelles qui s'y trouvent. La biodiversité de ce monde est complémentaire, ordonnée harmonieusement par Allah SWT, Seigneur des mondes. L'Islam offre ainsi une possibilité d'encadrement d'exploitation desdites ressources dans le respect scrupuleux des valeurs morales, économiques, sanitaires, esthétiques édictées par le Créateur. Il appartient à l'homme d'exploiter les pistes ouvertes, d'une façon consciente, intelligente et responsable, au grand bénéfice de l'humanité et de la nature toute entière. Aussi, Dieu l'a-t-il doté d'une intelligence, d'un esprit et d'une âme pour qu'il puisse vivre sur cette planète comme Son représentant avec tous les moyens lui permettant d'accomplir la mission assignée. Il est impérieux de développer cet état d'esprit pour partager les valeurs morales qui nous garantissent une vie paisible et durable sur terre.

La biodiversité est donc à comprendre comme un signe de complémentarité et d'harmonie voulu par le Créateur. La protection et le développement de l'environnement, voire la survie et le bien-être de l'humanité en dépend.

La balle est donc dans notre camp. Sommes-nous prêts à assumer un tel défi ? Telle est la question qui reste ouverte pour des développements ultérieurs.

Références bibliographiques

Sources islamiques

- **Coran**
- Complexe Roi Fahd (2016), *Le Noble Coran et la traduction en langue française de ses sens*, Al Madina.

Hadith

- Al Boukhary Mouhammad (1999), *Sahih Al Boukhary* (صحيح البخاري), Ryad : Darussalam.
- Al Nissayi Ahmad (2016), *Sunan Al Soukhra*, (سنن النسائي الصغرى), Dammam: Dar Ibn Al Jawzi.
- Charawy Mouhammad Mutawaly (1990), *الفقه الإسلامي الميسر وأدلته، الشرعية*, Caire : Dar Al Amal.
- Hanbal Ahmad Ibn (2015), *Al Musnad*, (المسند), Dammam : Dar Ibn Al Jawzi.
- Muslim Al Imam (2018) *Sahih Muslim*, (صحيح مسلم), Beyrout: Dar Al Amal.

Ouvrages

- Al Hamd Rachid & Al Sabrini Mahmoud (1979), *L'environnement et ses problèmes*, Koweit : Alam Al Ma'rifa..
- Al Kouleybi Mouhammad Ahmad, (2002), *Al Kafi* (الكافي), Beyrout : Al Chiah.
- Bakir Mouhammad Touhamy (2018), *Recherches et Etudes en Education N° 6, An 3*, Beyrout.
- Dahrouj Ali (2012), *L'Homme et la Nature, fraternité ou animosité*, (الإنسان والطبيعة، صداقة أم خصام), Beyrout : Alif Ba

Khoudr Mouhammad Ahmad & Samara Nawal Ahmad (2009), *Les valeurs environnementales en Islam*, Beyrouth : Al Zarka pour les recherches et Etudes en sciences humaines.

Rayshahry Mouhammad (2001), *Myzan Al Hikma*, (ميزان الحكمة), Beyrouth: Dar Al Hadith.

Dictionnaire

Le grand Robert de Langue française (2001), Paris : Dictionnaires Le Robert.

Webographie

<https://www.icesco.org/fr/valeurs/>, consulté le 12/10/2020